

CONDITIONS GÉNÉRALES THE PARK

Les présentes Conditions générales comprennent principalement (i) les **Conditions de vente**, (ii) le règlement pour les utilisateurs du Service (le « **Règlement** ») et (iii) la **Politique de confidentialité**. Les Conditions générales sont disponibles sur le site web www.theparkplayground.be et www.theparkplayground.com (le « **Site web** »).

Les dispositions de chaque section sont d'application globale.

Les Conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par The Park. Les Conditions générales en vigueur au moment de l'Achat s'appliqueront.

I. CONDITIONS DE VENTE

Article 1.1 : Acceptation des Conditions de vente

Les présentes Conditions de vente s'appliquent à tout contrat entre, d'une part, The Park Entertainment N.V. ayant son siège social à 2000 Antwerpen, Vlaamsekaai 30, numéro d'entreprise BE.0695.802.081 (ci-après : « **The Park** ») et, d'autre part, le client ou, d'une manière générale, le cocontractant de The Park (ci-après : « **le client** »).

Toute commande, tout achat ou tout contrat implique la connaissance et l'acceptation des Conditions de vente par le client.

D'éventuelles conditions divergentes du client ne peuvent en aucun cas s'appliquer à la relation contractuelle ente les parties, même pas tacitement.

Article 1.2 : Le Service

Les produits et services qui sont proposés par The Park et qui seront fournis après achat par le client (le « **Service** »), ainsi que le prix applicable (le « **Prix** »), sont décrits sur le Site web.

Sont seules valables les informations disponibles dans la version la plus actuelle du Site web, à l'exclusion de toute information dans des versions plus anciennes du Site web ou dans d'autres sites web ou sources. La description du Service et du Prix sur le Site web se fait toujours sous réserve expresse de fautes d'impression ou d'erreurs matérielles.

The Park se réserve le droit de modifier le Prix à tout moment et sans notification préalable. Le prix affiché sur le Site web au moment de l'Achat s'appliquera à l'Achat.

The Park fera ses meilleurs efforts pour fournir le Service. The Park se réserve le droit d'adapter le contenu du Service à tout moment et sans notification préalable, sans que cela donne le droit au client de réclamer un dédommagement ou un remboursement du Ticket qu'il a acheté.

Article 1.3 : Achat du Service

Sauf s'il est expressément prévu autrement, un ticket d'accès au Service (« **Ticket** ») peut uniquement être acheté en ligne, sur le Site web ou sur le site web de partenaires commerciaux.

Les différentes étapes pour procéder à l'achat d'un Ticket, ainsi que les méthodes de paiement disponibles, sont précisées sur le Site web (et, le cas échéant, sur le(s) site(s) web de partenaires).

Le contrat est considéré comme conclu dès que The Park a reçu la confirmation de l'établissement de paiement que le paiement a été accepté (l'« **Achat** »). Étant donné que le module de paiement est géré par un tiers, aucune information concernant le paiement n'est communiquée à The Park, qui décline toute responsabilité en ce qui concerne le processus de paiement en ligne.

Pour les Tickets achetés auprès d'un partenaire commercial, l'acheteur peut être lié par des conditions complémentaires du partenaire.

Article 1.4 : Aucun droit de rétractation

Conformément à l'article VI. 53 12° du Code de droit économique, le client n'a pas le droit de renoncer à son achat.

Article 1.5 : Modification d'un Ticket

Les Tickets ou vouchers sont personnels et ne peuvent pas être repris ou remboursés. Ils ne peuvent pas être cédés ou revendus.

Le client peut, au plus tard une semaine avant la date de la fourniture du service, transformer son ticket en un voucher correspondant à la valeur du prix d'achat du Ticket ou modifier la date de son ticket s'il y a encore des places disponibles.

Le voucher, ou le bon à valoir, est valable pour un an et peut uniquement être utilisé pour l'achat d'un nouveau Ticket.

Le nouveau ticket, obtenu au moyen du voucher, ne peut plus être modifié ou échangé.

Article 1.6 : Chèques-cadeaux ou bons de réduction (codes)

Le client peut acheter un chèque-cadeau à offrir.

Les règles applicables aux tickets et vouchers s'appliquent également aux chèques-cadeaux et bons de réduction, sauf conditions particulières mentionnées sur le voucher ou chèque-cadeau.

Les chèques-cadeaux ne peuvent cependant pas être cumulés avec d'autres actions. Les bons de réduction ne peuvent pas non plus être cumulés.

Article 1.7 : Force majeure

Si, en raison d'un cas de force majeure, The Park est temporairement dans l'impossibilité d'exécuter correctement le contrat ou le service, elle aura le droit de suspendre le contrat pour la durée du cas de force majeure.

En cas de force majeure temporaire, les obligations de The Park se limitent à offrir au client un voucher d'une validité d'un an.

The Park ne sera redevable d'aucun dédommagement au client en cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : grève, action revendicative, acte de terrorisme, confinement, incendie, pandémie, épidémie, panne de courant, panne de l'infrastructure TIC ou logicielle, limitations imposées par les pouvoirs publics ou par la ville, manquements ou agissements de sous-traitants, de fournisseurs ou de tiers en général.

Article 1.8 : Conditions de paiement

À défaut de paiement des factures à l'échéance, en raison de la défaillance du client, le montant sera majoré de 15 % de la somme due avec un minimum de 25 € à titre de dommages-intérêts, ainsi que des intérêts à un taux de 12 % sur le principal restant dû, sans préjudice du droit d'obtenir réparation du préjudice réellement subi.

En cas de non-paiement à l'échéance convenue, ou en cas de manquement grave du client à ses obligations contractuelles, The Park aura, de plein droit, le droit de résilier le contrat sans mise en demeure ou d'annuler la fourniture du service.

II. RÈGLEMENT POUR LES UTILISATEURS DU SERVICE

Article 2.1 : Acceptation du Règlement

Le Règlement s'applique à toute personne qui accède au Lieu et à toute personne qui utilise le Service (l'« **Utilisateur** »).

Par le seul fait d'utiliser le Service, l'Utilisateur accepte sans réserve l'application du Règlement et il reconnaît en avoir pris connaissance. Le règlement est en effet mis à la disposition de tout utilisateur dans chaque établissement. Afin d'utiliser le service, l'utilisateur doit marquer son accord sur le règlement. L'accord peut être donné explicitement, implicitement, oralement ou par écrit.

Article 2.2 : Respect du Règlement

Afin d'assurer le respect du présent Règlement, le personnel de The Park a le droit de refuser à un Utilisateur l'accès au Service, ainsi que l'accès au lieu où le Service est fourni (le « **Lieu** »), et de prendre toutes mesures raisonnables et préventives s'il le faut.

Tout Utilisateur suivra les consignes (de sécurité) qui lui sont données, notamment concernant l'obtention de l'accès au Service ou au Lieu et concernant l'utilisation des appareils et accessoires mis à sa disposition.

En cas de non-respect du présent Règlement, le personnel de The Park pourra ordonner à tout Utilisateur qui enfreint le Règlement de quitter le Lieu et il pourra refuser de lui fournir le Service, sans que cela puisse donner lieu à un quelconque dédommagement ou remboursement du Ticket de l'Utilisateur.

The Park décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect des dispositions du Règlement.

Article 2.3 : Accès au Service

Un âge minimum est requis pour utiliser le Service. Sauf dérogation expresse, cet âge est fixé à 13 ans. The Park peut demander à tout moment la preuve de l'âge de l'Utilisateur. Les utilisateurs qui n'ont pas l'âge minimum ne seront pas admis au Service, sans que cela puisse donner lieu à un quelconque dédommagement ou remboursement du Ticket de l'Utilisateur.

Les enfants de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un Utilisateur majeur ou une personne majeure et restent sous l'entière responsabilité de ceux-ci. La preuve de l'âge de la personne responsable ou de l'enfant peut être demandée à tout moment. Il peut à tout moment être demandé aux Utilisateurs de justifier de leur identité.

Le Ticket est valable, et donne accès au Service décrit sur le Ticket, uniquement à la date et à l'heure de début et de fin mentionnées sur le Ticket.

Le (les) mode(s) d'utilisation et de validation du Ticket est (sont) précisé(s) sur le Site web. Les Tickets non conformes à ces règles ne seront pas acceptés (et ce sans que cela donne lieu à un quelconque dédommagement ou remboursement du Ticket de l'Utilisateur).

Des conditions et limitations particulières concernant la validité et la possibilité d'utilisation du Ticket peuvent être précisées sur le Site web ou sur le Ticket (et, le cas échéant, sur le(s) site(s) web de partenaires) et s'appliqueront en complément des dispositions des présentes Conditions de vente, et, le cas échéant, en dérogation de celles-ci.

The Park décline toute responsabilité en cas d'utilisation illégitime d'un Ticket suite à une perte ou un vol.

L'Utilisateur sera présent sur le Lieu au plus tard 15 minutes avant l'heure de début mentionnée sur le Ticket. Si l'Utilisateur n'arrive pas à temps, la fourniture du Service ne peut pas être garantie, sans que cela donne le droit à l'Utilisateur de réclamer un dédommagement ou un remboursement).

Article 2.4 : Utilisation du Service

L'Utilisateur utilisera le Service en bon père de famille, et fera un même usage des équipements, appareils et accessoires mis à sa disposition sur le Lieu.

L'Utilisateur ne pourra pas être sous l'influence d'alcool ou de drogues douces ou dures. L'Utilisateur utilisera le Service en respectant les autres Utilisateurs. L'Utilisateur se conformera à tout moment à toutes les directives raisonnables du personnel de The Park.

Article 2.5 : Responsabilité

L'Utilisateur accède au Lieu et utilise le Service à ses propres risques.

The Park décline toute responsabilité en cas d'incompatibilité de l'état de santé de l'Utilisateur avec le Service. Les Utilisateurs utilisant le Service en dépit de leur état de santé (femmes enceintes, personnes ayant été hospitalisées récemment, personnes souffrant d'asthme, d'épilepsie, etc.) le font à leurs propres risques.

L'utilisation du service par un mineur se fait aux propres risques du mineur d'une part et aux risques des parents ou de l'accompagnateur majeur responsable d'autre part (ci-après : le responsable), qui répondent de la surveillance du mineur et du respect du Règlement par celui-ci. The Park décline toute responsabilité pouvant découler de l'utilisation par des mineurs des appareils mis à disposition par The Park. Le parent ou le responsable décident et apprécient seuls s'ils autorisent le mineur à utiliser le service.

Seul l'Utilisateur, ou, le cas échéant, son parent ou son responsable, est responsable de tout dommage causé aux personnes ou aux biens par ses actes ou négligences, et il garantira et indemnifera The Park de toute réclamation de tiers. En utilisant le service, l'Utilisateur ou, le cas échéant, son parent ou son responsable, accepte les risques potentiels liés au service.

The Park n'est pas responsable en cas de perte, vol ou détérioration d'objets sur le Lieu ou près de celui-ci. Si des casiers sont mis à la disposition des Utilisateurs, ces derniers les utiliseront sous leur responsabilité et à leurs propres risques et The Park ne sera pas responsable en cas de disparition, perte, vol ou détérioration d'objets. Les objets perdus sont conservés pendant une semaine, après quoi ils seront jetés.

En cas de perte, vol ou détérioration du matériel dont l'Utilisateur fait usage en achetant le Service, les indemnités suivantes seront facturées forfaitairement à l'Utilisateur :

- Lunettes HTC Vive Pro : 750 €
- PC sac à dos : 2500 €
- Fusil : 250 €
- Manette HTC Vive : 250 €
- PC desktop : 1600 €
- Leap Motion : 75 €
- Lunettes Oculus Quest 2 : 800 €
- Manette Oculus Quest 2 : 100 €
- Sangle Oculus Quest 2 : 50 €
- Anti-latency tracker : 600 €
- Powerbank : 50 €

L'Utilisateur reconnaît que ces montants sont raisonnables et correspondent à la valeur du matériel.

L'obligation d'indemnisation reposant sur The Park, quel qu'en soit le fondement légal, est en tout cas limitée au dommage pour lequel The Park est assurée selon la police d'assurance qu'elle a souscrite. Par conséquent, l'indemnisation ne sera jamais supérieure au montant versé par l'assurance.

Au cas où, malgré les dispositions des présentes Conditions générales, The Park serait néanmoins rendue responsable, pour une raison quelconque, d'un dommage subi par le client et qui n'est pas couvert par l'assurance, la responsabilité de The Park sera limitée à la réparation du dommage corporel prévisible, direct et personnel subi par l'Utilisateur, à l'exclusion de tous dommages indirects tels que, sans y être limités, perte d'affaires, perte de revenus ou de bénéfices, perte de clients ou de contrats, perte ou détérioration de biens.

III. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

The Park traite des données à caractère personnel dans le cadre de votre visite du Site web, de votre achat de Tickets et de la fourniture du Service. Tout traitement se fait conformément à la législation sur la protection de la vie privée.

Article 3.1 : Finalités du traitement des données à caractère personnel

Le fondement juridique de nos traitements réside dans la nécessité d'exécuter le contrat, dans le respect d'une obligation légale ou dans la défense des intérêts légitimes de The Park. Dans la mesure où la loi l'exige, nous demandons votre consentement et vous informons sur la manière de retirer un consentement donné.

The Park collecte et conserve des données à caractère personnel durant votre visite du Site web, lors de l'achat en ligne d'un Ticket, et de la fourniture du Service. Les données que vous communiquez lors de l'achat en ligne du Service sont utilisées pour traiter votre demande et exécuter votre contrat. Les données concernant tous les profils enregistrés seront conservées pour traiter vos commandes futures. Les données à caractère personnel que nous vous demandons et qui sont marquées d'un *, sont requises pour traiter votre commande. Si vous ne complétez pas ces champs obligatoires, nous ne pouvons pas traiter votre demande.

Si vous donnez votre consentement votre adresse e-mail sera utilisée pour vous informer de nos nouveaux produits et services. Vous pouvez à tout moment vous opposer ('opt-out') à cette utilisation à des fins promotionnelles, en adressant une demande écrite à The Park (Vlaamsekaai 30, 2000 Antwerpen) ou en envoyant un e-mail à : hello@theparkplayground.com. Le traitement de votre opt-out peut prendre un certain temps (72 h max). Votre opt-out ne porte toutefois pas préjudice à la légitimité de traitements antérieurs.

Nous ne traitons ou n'enregistrons aucune donnée financière (numéro et date d'échéance de carte de crédit) vous concernant. Ces données sont enregistrées directement sur le site de l'établissement de paiement qui applique sa propre politique pour la protection des données à caractère personnel. Les données de connexion (adresse IP ; pays ; date, heure et durée de la connexion ; pages consultées, etc.) seront traitées à des fins statistiques et afin d'améliorer notre site et nos services.

Vos données à caractère personnel sont conservées en toute sécurité sur les serveurs des partenaires externes de The Park (Google) qui se conforment à la législation sur la protection de la vie privée.

Article 3.2 : Droit d'accès, de rectification et de suppression

Par une demande écrite datée et signée adressée par e-mail à The Park (hello@theparkplayground.com), toute personne qui justifie de son identité peut recevoir sans frais et par écrit les données à caractère personnel que nous possédons la concernant, et, s'il y a lieu, demander de rectifier ou de supprimer d'éventuelles données inexactes, incomplètes ou non pertinentes.

Toute personne a le droit de consulter et de faire rectifier ou supprimer ses données personnelles. Elle a également le droit de faire limiter le traitement qui la concerne, ainsi que le droit de s'opposer au traitement et le droit à la portabilité des données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant via hello@theparkplayground.com.

Toute demande en ce sens doit être accompagnée d'une preuve d'identité valide, avec votre signature et en mentionnant l'adresse à laquelle vous pouvez être contacté. Il sera répondu à votre demande dans le mois. En fonction de la complexité des demandes et de leur nombre, ce délai peut être prolongé de 2 mois si nécessaire.

Article 3.3 : Sécurité du traitement des données à caractère personnel

The Park s'engage à tout mettre en œuvre pour protéger vos données à caractère personnel, et notamment pour éviter qu'elles soient altérées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

En cas de violation d'une quelconque législation ou réglementation, dont la personne concernée est soupçonnée et pour laquelle les autorités ont besoin de données personnelles que le gestionnaire a collectées, ces données seront fournies à ces autorités suite à leur demande expresse et motivée, après quoi ces données personnelles ne tomberont plus sous la protection des dispositions de la présente déclaration de confidentialité.

Article 3.4 : Délai de conservation des données

Les données collectées par le gestionnaire sont utilisées et conservées pendant la durée fixée par la loi.

Article 3.5 : Contact

Toute demande ou contestation concernant la collecte ou le traitement de vos données personnelles doit être envoyée par e-mail à l'adresse suivante :

hello@theparkplayground.com. The Park s'engage à y donner suite dans un délai bref et raisonnable.

Pour toute plainte concernant le traitement de vos données personnelles par The Park, vous pouvez vous adresser à l'Autorité de protection des données, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles / +32 (0)2 274 48 00 / contact@apd-gba.be / www.autoriteprotectiondonnees.be

Article 3.5 : Consentement

En communiquant vos données personnelles et en utilisant le service, vous confirmez que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité et que vous acceptez le traitement et la conservation de vos données personnelles par the Park.

IV. DIVERS

Article 4.1 : Plaintes et réclamations

Toute plainte du client envers The Park doit être introduite par écrit dans un délai raisonnable. Les plaintes tardives ne seront pas acceptées. Par délai raisonnable, il faut entendre en principe 5 jours suivant la fourniture du service ou suivant les faits à l'origine de la plainte.

Les éventuelles demandes d'indemnisation doivent être introduites par écrit dans un délai raisonnable auprès de The Park. La notification tardive de dommages ne sera pas acceptée. Par délai raisonnable, il faut entendre 10 jours suivant la survenance du dommage.

Les éventuels recours en justice du client contre The Park doivent, sous peine de forclusion, être intentés au plus tard un an suivant la notification d'une plainte ou d'un dommage par le client à The Park.

Les délais contraignants ci-dessus sont convenus et acceptés par les parties afin d'éviter des problèmes de preuve et de permettre à The Park d'examiner la plainte ou les dommages en temps utile et de prendre les mesures nécessaires. Si les droits de The Park sont compromis suite à une notification tardive par le client, toute plainte ou demande d'indemnisation sera en tout cas rejetée.

Article 4.2 : Clause de divisibilité

Si l'un des articles ou une partie des conditions générales sont entachés d'une cause de nullité, la nullité se limitera à cet article. Cet article sera alors modifié de commun accord par les parties ou il devra être déterminé à nouveau en tenant compte de l'intention des parties et du but et de la portée de la règle violée.

Article 4.3 : Clause d'élection de for et de droit

Tout litige entre les parties sera soumis au droit belge et à la compétence exclusive des tribunaux d'Anvers, division Anvers.